



Agrégation n°: P305034 - Bulletin officiel annexe au journal Dimanche

Église de Liège

Dimanche

103^{ème} année • N°5 • Septembre-Octobre • September-Oktober 2025

Mot de l'évêque

D'Eugénie Joubert aux ministères institués

Wort des Bischofs

Von Eugénie Joubert an die eingesetzten Ämter

*Cette plume a servi à signer les dépositions
de ma Mère, M^{re} M. Madeleine, M^{re}
M^{re} Agathe et M^{re} M. Thérèse pour le Procès
de Béatification de Marie Eugénie,
octobre 1919*



Table des matières

Édito / Leitartikel..... 3

**Mot de l'Évêque
Wort des Bischöfs** 4

D'Eugénie Joubert aux ministères institués4

Von Eugénie Joubert an die eingesetzten
Ämter6

Agenda de l'Évêque 8

Fabriques d'église 10

I. Formations pour les fabriciens.....10

II. Extrême importance de vérifier, mettre à
jour et corriger vos données officielles à la
BCE (BANQUE CARREFOUR DES ENTREPRISES).10

III. Inventaires des biens de culte OBLIGA-
TOIRES : l'échéance 2027 se rapproche !11

IV. Marchés publics : adaptation des seuils de
Tutelle.11

Nominations 13

I. Curie diocésaine.....13

II. Pastorale territoriale et services diocésains...13

III. Remerciements - Départs15

Collectes prescrites

Vorgeschriebene Kollekten 16

Notice de décès 18

PHOTO DE COUVERTURE :
montage photo : Jean LERUTH

VOS COMMUNIQUÉS ET VOS ILLUSTRATIONS
à rentrer au Service Communication :
communication@evechedeliege.be

ÉGLISE DE LIÈGE: 103^{ème} année

RÉDACTEUR EN CHEF ET ÉDITEUR RESP.:
Jean-Pierre DELEERSNIJDER

ONT COLLABORÉ À CE NUMÉRO:
Mgr Jean-Pierre DELVILLE, Éric de BEUKELAER,
Marc DAHM, François DELOOZ, Damien HONNAY,
Philippe LAMALLE, Carmelina VOLPE.

RÉDACTION – ADMINISTRATION:

Service de Presse et de Communication
Rue des Prémontrés 40 - 4000 Liège
Tél.: 04/223.15.26

Secrétariat:
communication@evechedeliege.be

Direction:
responsable.communication@evechedeliege.be

MISE EN PAGE
Jean LERUTH

IMPRESSION
Imprimeries Malinoises SA.
Maanstraat 8, 2800 Mechelen
Tel.: 015/20.35.19 - www.medru.be

ABONNEMENTS 2025:

« DIMANCHE – EGLISE DE LIEGE » 46 n°/an et
« EGLISE DE LIEGE – BULLETIN OFFICIEL » 6 n°/an
• Abonnement simple papier (tarif spécial pour
les fabriques d'église) : 50 €

• Abonnement digital + papier : 75 €
• Abonnement soutien : 95 €
Par virement sur le compte
BE09 7320 2154 4357
au nom de Cathobel asbl:
Chaussée de Bruxelles 67/2, 1300 Wavre
Contact: abonnement@cathobel.be
Tél.: 010/23.59.00 – Fax: 010/23.59.08

POSSIBILITÉ POUR LES GERMANOPHONES:

ABONNEMENT « EGLISE DE LIEGE –
BULLETIN OFFICIEL » 6 n°/an
• Abonnement individuel: 35 €
• Abonnement de soutien: 55 €
• Abonnement pour l'étranger: 45 €
Par virement sur le compte
BE93 3631 4768 5267 (BIC: BBRUBEBB)
au nom de l'Évêché de Liège asbl
Contact: Secrétariat Économat
Tél.: 04/230.31.62

« Jésus était un très bon communicant : il portait la bonne nouvelle – Evangile veut dire bonne nouvelle - et savait utiliser les moyens de son temps », tels sont les mots d'accueil prononcés par notre évêque lors de la deuxième journée des communicants qui s'est tenue en juin dernier à la Cathédrale de Liège. Dans un souci d'améliorer les échanges entre chacun, le service communication du diocèse de Liège poursuit la mise en place d'un réseau des communicants avec ses 70 unités pastorales. Au cours des échanges avec les participants, trois mots clés ont été mis en évidence : Animer, Déployer et Narrer. En prenant la première lettre de chacune de ces actions, on obtient l'acronyme ADN, soit l'ADN des communicants ! Le train, ou le tram, est parti : chaque UP a identifié son chargé de communication, et le réseau d'échanges se met en place pour améliorer le flux des informations entre les différentes institutions au sein de notre Diocèse. Communiquons-nous les uns les autres.



„Jesus war ein sehr guter Kommunikator: Er verkündete die frohe Botschaft – Evangelium bedeutet frohe Botschaft – und wusste die Mittel seiner Zeit zu nutzen“, so lauteten die Begrüßungsworte unseres Bischofs bei der zweiten Tagung der Kommunikationsfachleute, die im Juni dieses Jahres in der Kathedrale von Lüttich stattfand. Um den Austausch zwischen allen zu verbessern, setzt der Kommunikationsdienst der Diözese Lüttich die Einrichtung eines Netzwerks von Kommunikationsbeauftragten mit ihren 70 Pfarrverbänden fort. Im Laufe des Austauschs mit den Teilnehmern wurden drei Schlüsselwörter hervorgehoben: Animieren, Entfalten und Erzählen. Nimmt man den ersten Buchstaben jeder dieser Aktionen, erhält man im Französischen das Akronym ADN, also die DNA der Kommunikationsbeauftragten! Der Zug oder die Straßenbahn ist abgefahren: Jeder Pfarrverband hat seinen Kommunikationsbeauftragten benannt, und das Austauschnetzwerk wird eingerichtet, um den Informationsfluss zwischen den verschiedenen Institutionen innerhalb unserer Diözese zu verbessern. Lasst uns also miteinander kommunizieren.

Jean-Pierre Deleersnijder

Directeur de la Communication - Direktor für Kommunikation

D'Eugénie Joubert aux ministères institués

Chers Frères et Sœurs,

En ce début d'année pastorale, je souhaite à toutes et à tous une bonne reprise, sous le signe de l'espérance. Le Jubilé de l'année sainte va bon train et les sanctuaires de notre diocèse accueillent beaucoup de pèlerins. Plusieurs d'entre vous ont participé à un pèlerinage à Rome, en particulier les jeunes durant cet été et les prêtres en juin. En septembre, ce sera au tour des catéchistes. J'accompagnerai ce pèlerinage et je présenterai au public la bienheureuse Eugénie Joubert (1876-1904), patronne des catéchistes, dont les reliques sont revenues à Liège, le 30 juin 2024, et ont été placées dans l'église Saint-Gilles, située à côté de la maison de la bienheureuse. Celle-ci était une catéchiste française exceptionnelle, de la congrégation des Sœurs de la Sainte-Famille du Sacré-Cœur; elle est décédée de maladie à Liège. Eugénie avait été catéchiste dans les quartiers populaires de la région parisienne, à Saint-Denis et à Aubervilliers. Par sa foi en la grâce, par sa vie intérieure intense, par sa bonté, par sa vie eucharistique, par sa joie contagieuse, par son union avec la Vierge Marie, la bienheureuse Eugénie a été une catéchiste dans l'âme. « Une catéchiste de feu », écrira à son propos Monseigneur Henri Brincard, évêque du Puy-en-Velay (France), une vraie évangéliste.

En ce sens elle attire notre attention sur les ministères institués, que nous lançons dès ce mois de septembre par la brochure « *Les ministères institués. Cahier de route* ». Pour éclairer, stimuler et encourager les



© Jean-Pierre DELEERSNIJDER

appels aux ministères institués, destinés désormais aux femmes comme aux hommes, ce *Cahier de route* est diffusé dans notre diocèse. Vous le trouverez sur le site internet de notre diocèse. Il est aussi diffusé comme livret en format papier. Il s'agit d'une présentation pratique des ministères institués, que j'ai rétablis dans notre diocèse de Liège, par statuts du 17 septembre 2024. Il répond aux questions suivantes : à qui sont destinés ces ministères ? pourquoi les rétablir ? quelles missions peuvent être confiées aux ministres institués ? quelles sont les particularités de chacun de ces ministères : ministère de la parole de Dieu, ministère de la prière communautaire, ministère de l'évangélisation ? quelle formation est nécessaire ? quel est l'âge requis ? sous quelle responsabilité ces ministères seront-ils exercés ? quel sera le rituel de l'institution ? J'espère que différentes personnes entendront un appel intérieur à exercer pareil ministère et un appel extérieur provenant des communautés et de leurs responsables. À chacun de s'interroger !

Mot de l'Évêque

Une Commission vicariale des ministères (Section Ministères institués) se charge de discerner les demandes des candidats et de communiquer ses avis à l'évêque et aux personnes concernées. Dès maintenant elle peut être contactée à l'adresse :

ministeresinstitués@evechedeliege.be

ou à celle de

delphine.mirgoux@evechedeliege.be

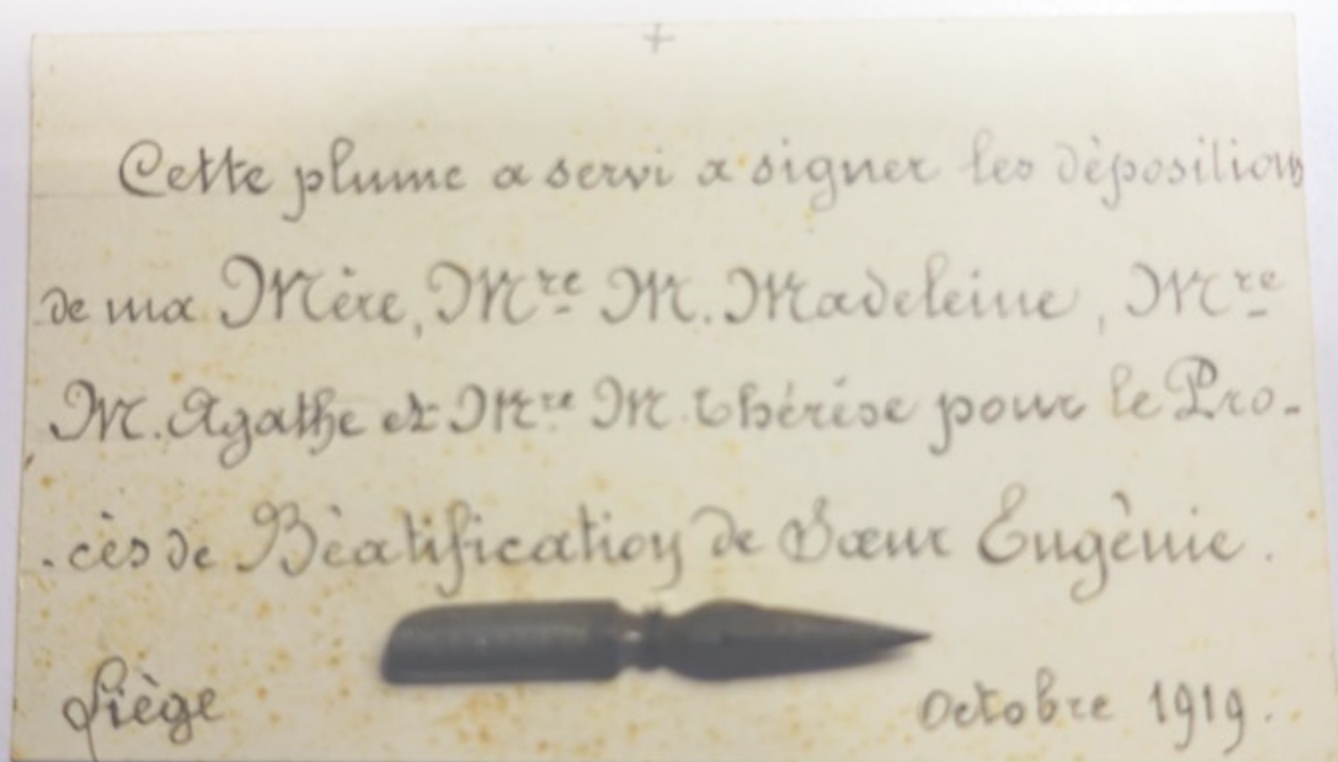
Je remercie de tout cœur celles et ceux qui se sont attelés à mettre en œuvre cette initiative : le professeur Henri Derroitte, l'abbé Yves Keuméni et Mme Delphine Mirgoux.

Ce 1^{er} septembre est la Journée mondiale de prière pour la sauvegarde de la création. Elle ouvre un Temps de la création, suivi par les chrétiens de toutes les Églises. Ce Temps de la création se clôturera le 4 octobre, en la fête de saint François d'Assise. Portons la création dans la prière et la pratique.

Je souhaite aux Unités pastorales et aux communautés chrétiennes, aux aumôneries et aux services diocésains, une bonne reprise de leurs activités en ce mois de septembre. J'encourage tous ceux et celles qui commencent une nouvelle mission ; je prie pour eux afin qu'ils puissent vivre ce changement comme un nouveau départ dans leur vie et comme un stimulant pour leurs paroisses et leurs communautés locales.

Je souhaite à tous de pouvoir commencer avec joie et intensité cette nouvelle année pastorale, avec la conviction que l'annonce de l'évangile du Christ Jésus ouvre un avenir de bonheur pour l'humanité.

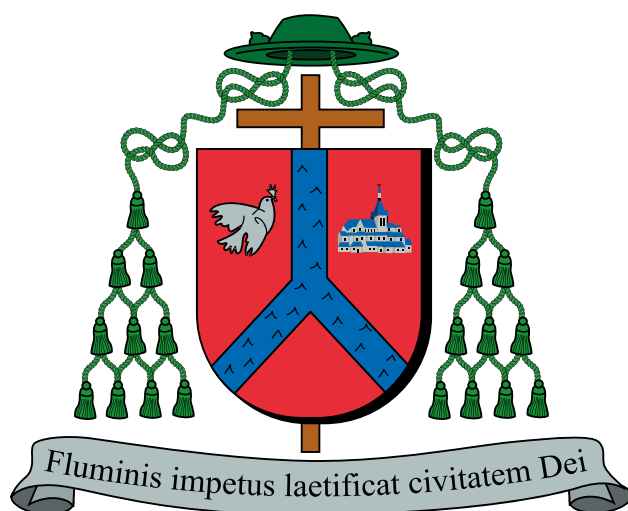
† Jean-Pierre Delville,
votre évêque



Von Eugénie Joubert an die eingesetzten Ämter

Liebe Brüder und Schwestern!

Zu Beginn des neuen Pastoraljahres wünsche ich Ihnen allen einen guten Start im Zeichen der Hoffnung. Das Jubiläum des Heiligen Jahres ist in vollem Gange und die Heiligtümer unserer Diözese empfangen viele Pilger. Viele von Ihnen haben an einer Pilgerreise nach Rom teilgenommen, insbesondere die Jugendlichen in diesem Sommer, die Priester im Juni und im September werden die Katecheten an der Reihe sein. Ich werde diese Pilgerreise begleiten und der Öffentlichkeit die selige Eugenie Joubert (1876-1904), die Schutzpatronin der Katechisten, vorstellen. Ihre Reliquien kehrten am 30. Juni 2024 nach Lüttich zurück und werden seither in der Kirche Saint-Gilles, die sich neben dem Haus der Seligen befindet, aufbewahrt. Schwester Eugenie war eine außergewöhnliche französische Katechetin aus der Kongregation der Schwestern der Heiligen Familie vom Heiligen Herzen; sie verstarb in Folge einer Krankheit in Lüttich. Als Katechetin war sie in den Arbeitervierteln der Pariser Region, in Saint-Denis und Aubervilliers, tätig. Durch ihren Glauben an die Gnade, ihr intensives inneres Leben, ihre Güte, ihr eucharistisches Leben, ihre ansteckende Freude und ihre Einheit mit der Jungfrau Maria war die selige Eugenie eine Katechetin mit Leib und Seele. Henri Brincard, Bischof von Le Puy-en-Velay (Frankreich), schrieb über sie: „Eine Katechetin des Feuers“, eine wahre Evangelisatorin.



In diesem Sinne lenkt sie unsere Aufmerksamkeit auf die eingesetzten Ämter, die wir ab diesem September mit der Broschüre „*Les ministères institués. Cahier de route*“ (Übers.: Die eingesetzten Ämter. Wegbegleiter) starten. Um die Berufungen zu den eingesetzten Ämtern, die sich nun an Frauen und Männer richten, zu beleuchten, zu stimulieren und zu ermutigen, wird diese Wegbeschreibung in gedruckter Form in unserer Diözese verteilt. Sie finden sie auf der Internetseite unserer Diözese. Es handelt sich um eine praktische Darstellung der eingesetzten Ämter, die ich in unserer Diözese Lüttich in den Statuten vom 17. September 2024 wieder eingeführt habe. Dieses Heftchen beantwortet folgende Fragen: Für wen sind diese Ämter bestimmt? Warum werden sie erneut eingeführt? Welche Aufgaben können den eingesetzten Amtsträgern anvertraut werden? Was sind die Besonderheiten jedes dieser Ämter: Amt für das Wort Gottes, Amt für das Gemeinschaftsgebet, Amt für die Evangelisierung? Welche Ausbildung ist erforderlich? Welches Alter ist



erforderlich? Unter welcher Verantwortung werden diese Ämter ausgeübt? Wie wird das Ritual der Einsetzung aussehen? Ich hoffe, dass verschiedene Personen einen inneren Ruf, ein solches Amt auszuüben, und einen äußeren Ruf, der von den Gemeinden und ihren Leitern ausgeht, hören werden. Jeder sollte sich hinterfragen!

Eine Vikariatskommission für Dienste und Ämter (Sektion eingesetzte Ämter) hat die Aufgabe, die Anträge der Kandidaten zu prüfen und dem Bischof und den betroffenen Personen ihre Meinung mitzuteilen. Ab sofort kann sie unter folgender Adresse kontaktiert werden:

ministeresinstitues@evechedeliege.be

oder unter

delphine.mirgaux@evechedeliege.be.

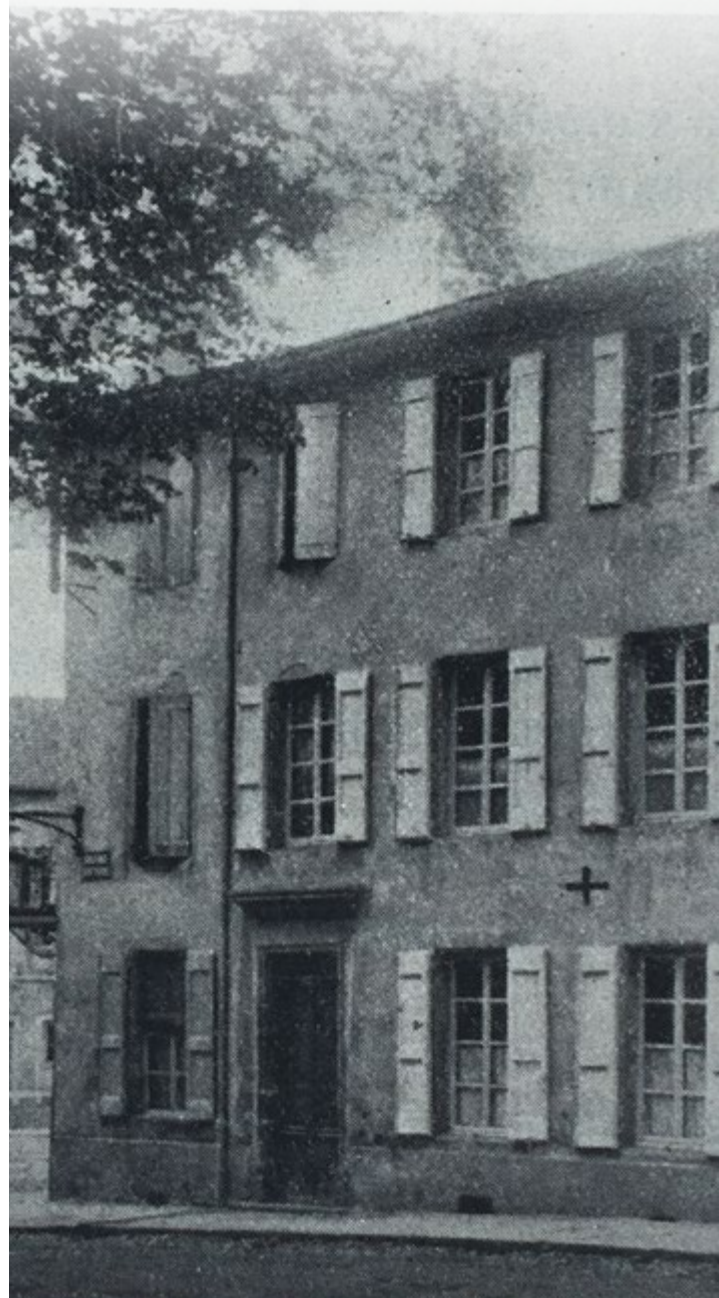
Ich danke von ganzem Herzen denjenigen, die sich um die Umsetzung dieser Initiative bemüht haben: Professor Henri Derroitte, Pastor Yves Keuméni und Frau Delphine Mirgaux.

Dieser 1. September ist der Weltgebets- tag für die Bewahrung der Schöpfung und lädt die Christen aller Kirchen zu einer Zeit für die Schöpfung ein. Diese endet am 4. Oktober, dem Fest des Heiligen Franziskus von Assisi. Lassen Sie uns die Schöpfung im Gebet und im Alltag unterstützen.

Ich wünsche den Pfarrverbänden und christlichen Gemeinschaften, den Seelsorgern und den diözesanen Diensten, dass sie ihre Arbeit im September wieder erfolgreich aufnehmen können. Ich ermutige alle, die eine neue Aufgabe beginnen; ich bete für sie, dass sie diese Veränderung als Neuanfang in ihrem Leben und als Ansporn für ihre Pfarreien und Ortsgemeinschaften erleben.

Ich wünsche uns allen, dass wir dieses neue Pastoraljahr mit Freude und Intensität und in der Überzeugung beginnen, dass die Verkündigung des Evangeliums von Jesus Christus eine glückliche Zukunft für die Menschheit eröffnet.

† Jean-Pierre Delville,
Ihr Bischof



YSSINGEAUX - Maison Natale de la Servante de Dieu.

Agenda de l'Évêque

Septembre - September 2025

1	Liège, 17h	Fondation Saint Lambert
2	Bruxelles, 14h30	Commission Diaconie
4	Bruxelles, 14h	OA Caritas Belgica
	Namur, 18h	CA Commission interdiocésaines des laïcs
5	Liège, 9h30	Conseil épiscopal
6	Liège, 9h30	Conseil pastoral diocésain
7	Wavreumont, 10h	Célébration 75 ans + conférence
8	Namur Séminaire, 16h	Rentrée académique
9	Chaytifontaine, 10h	Rencontre des prêtres pensionnés
11	Malines, 10h30	Conférence épiscopale
13	Seraing, 11h	Rencontre des confirmands
	Warsage, 17h30	100 ans de la chorale Ste Barbe
14	St François –Banneux, 14h	Messe des Martyrs avec Mgr Rixen
15	UCLouvain, 16h	Célébration 600 ans
16	Cathédrale, 9h45	Fabrique d'église
	Séminaire, 12h30	Repas des Services
	Séminaire, 14h	Rencontre des membres de la Curie
	Cathédrale, 18h	Célébration St Lambert et envoi des finalistes
18	Liège, 9h30	FACEMISS
	HELMO, 18h	Rentrée Académique
19	Liège, 9h30	Conseil épiscopal
20	Malines, 11h	Dialogue Anglicans–Catholiques Romains
21	Banneux, 15h	Triduum liégeois
23	Brialmont, 9h30	Conseil presbytéral
	ULiège, 16h	Rentrée Académique
24	Liège, église Saint-Jean, 19h	Célébration de rentrée – LOGOS
26-28	Rome	Jubilé des catéchistes
29	Cathédrale, 9h45	Chapitre cathédral
	Wavreumont, 12h	Rencontre internationale des prêtres EUROPAX
30	Brialmont, 9h	Journée du Vicariat « Evangile et Vie »

Agenda de l'Évêque

Octobre - Oktober 2025

2	Séminaire, 12h	Célébration
	Liège, 15h	CA ASBL Evêché
3	Liège, 9h30	Conseil épiscopal
	Eglise de Dalhem, 18h30	Rencontre des confirmands
4	Namur, 9h30	AG CIL- Conseil interdiocésain des laïcs
	Eglise St Jean, 16h30	Conférence « Liège et Notger »
5	Cathédrale, 15h	Ordination presbytérale de Pierre-Yves Delfanne
11	Seraing, 17h	Confirmations
12	ND des Blés d'or, 10h30	Confirmations
14	Banneux, 17h	Veillée des prêtres
15	Bruxelles, 10h	Réunion des évêques francophones
16	Liège, 10h	Bureau du Conseil presbytéral
17	Liège, 9h30	Conseil épiscopal
18	Dalhem- Aubin, 17h30	Confirmations avec Blegny
19	Esneux, 10h	Confirmations
21	Brialmont, 9h30	Rencontre des doyens
25-28	Rome	Prière pour la Paix
30	Cathédrale, 19h	Introduction à la conférence du Dr Ph Boxho



I. Formations pour les fabriciens

La prochaine session de formations pour les fabriciens abordera deux thèmes.

Samedi 22/11/2025 de 9h à 12h

«Marchés Publics, par le cas concret de travaux de peintures extérieures et intérieures»

Après un rappel des règles encadrant les marchés publics et les dispositions de tutelle spécifiques aux fabriques d'église, ainsi que les nouvelles obligations de publication électronique (e-Procurement), l'exposé sera très concret avec une approche technique des mises en peinture intérieures et extérieures pour les églises. En effet, une église est un bien patrimonial qui ne se peint pas comme une maison privée ou un local commercial moderne. Il sera aussi question de l'importance de consulter les spécialistes du patrimoine de l'évêché pour savoir si les travaux envisagés sont bien compatibles avec le caractère de bien consacré au culte et de bien patrimonial, classé ou non classé.

Formation donnée par Monsieur André Pellens, Architecte, et les services Patrimoine et Fabriques d'église de l'évêché.

Le samedi 24/01/2026 de 9 h à 12 h :

«Vos questions et nos réponses sur la gestion des fabriques d'église»

Les fabriciens sont confrontés à de multiples questions dans le cadre de leur mission : d'ordre juridique, administratif, financier, immobilier, technique, etc.

Après le rappel des principes légaux et comptables, nous aborderons **quelques questions concrètes et d'actualités que vous aurez soin de nous transmettre au préalable.**

ATTENTION : Nous attendons donc de la part des fabriques de nous communiquer vos sujets de préoccupation.

Formation donnée par l'équipe des collaborateurs du service Fabriques d'église de l'évêché.

Depuis l'année dernière, il y a un changement dans les modalités d'inscription.

C'est auprès de notre service « Fabriques d'Eglise » que l'inscription doit se faire et grâce à un formulaire d'inscription en ligne dont voici le lien :

<https://forms.gle/DuUjQUPuB2Pu8McM9>

ou par mail uniquement à

service.fabriques@evechedeliege.be en structurant précisément **FORMATION - Date - Nr de FE- Inscription + nom du participant.**

La participation aux frais est de 15 euros à verser anticipativement sur le compte de l'asbl Evêché de Liège BE42 000 1876 5254 avec la même communication que pour le mail.

II. Extrême importance de vérifier, mettre à jour et corriger vos données officielles à la BCE (BANQUE CARREFOUR DES ENTREPRISES)

Nous ne le répéterons pas assez car toutes les semaines nous constatons des difficultés bloquantes pour des fabriques qui ne sont pas à jour avec leurs coordonnées officielles à la BCE.

Pour rappel, pour les fabriques, il n'y a pas de statut, ni de publication au Moniteur, contrairement aux asbl : votre fabrique est une institution publique mais ses coordonnées officielles doivent être à jour **PAR LES SOINS** de la fabrique auprès de la seule base de données

officielle des personnes morales en Belgique qui est la BCE.

La BCE avait un point de contact spécial pour les fabriques. **Attention, celui-ci n'est plus opérationnel, il est remplacé par le point de contact central, à savoir helpdesk.bce@economie.fgov.be**



III. Inventaire des biens de culte OBLIGATOIRE : l'échéance 2027 se rapproche !

Ici aussi, c'est encore un rappel, car maintenant l'échéance devient plus proche : le décret de la Communauté française du 17 mars 2022 impose aux fabriques d'encoder leur inventaire de biens mobiliers sur le site du CIPAR. C'est une obligation légale, et, si vous sous-traitez ce travail (par exemple au CIPAR lui-même), ces dépenses sont admissibles dans vos budgets et couvertes en recettes par une éven-

tuelle dotation communale. Vous pourrez justifier cette dépense par le caractère légalement obligatoire de la procédure à laquelle vous êtes soumis.

Nos collègues du service diocésain du Patrimoine et ceux du CIPAR sont évidemment à votre disposition pour vous épauler à cet effet.

IV. Marchés publics : adaptation des seuils de Tutelle.

En tant qu'institution publique, une fabrique, normale ou déchue, doit procéder obligatoirement aux modalités des marchés publics pour tout travail, achat ou service.

Même s'il existe une procédure, dite allégée, pour les marchés de faibles montants (inférieurs à 30.000 euros HTVA), il est de bon ton, et certaines communes l'imposent, de consulter, et de prouver que vous avez consulté le marché, même dans ce cas.

Veillez noter un assouplissement pour les règles de tutelle obligatoire du Gouverneur. Depuis quelques mois, les seuils d'intervention de la tutelle ont été rehaussés, ce qui est une mesure simplificatrice.

Pour votre parfaite clarté, nous publions ci-après la fiche complète sur les marchés publics, avec les seuils tels que d'application actuellement.

Marchés de TRAVAUX – FOURNITURES & SERVICES :

A) Nouveaux seuils européens applicables depuis le 01/01/2024

Montant du marché (HTVA)		Mode de passation	Procédure à appliquer
< 30.000 travaux, fournitures et services		Procédure négociée sans publication préalable Marché conclu par simple facture acceptée	3 demandes de prix par email ou trois consultations de sites internet ou de brochures suffisent
>30.000 et < 143.000€ Travaux, fournitures, services		Procédure négociée sans publication préalable	Le PA* choisit à qui demander une offre (au moins 3) Cahier spécial des charges obligatoire
< 750.000€ Travaux uniquement		Procédure négociée avec publication préalable Procédure concurrentielle*	Cahier spécial des charges et Publication de l'appel d'offre ouvert à tout opérateur économique
>750.000€ et <5.538.000€ Travaux	>143.000€ et < 221.000€ Fournitures et services	Procédure avec publication belge	Cahier spécial des charges Publication de l'appel d'offre Pas de négociation possible
>5.538.000€ Travaux	> 221.000€ Fournitures et services	Procédure avec publication belge et européenne	Cahier spécial des charges Publication belge Publication européenne en plus

Fabriques d'église

P.A = pouvoir adjudicateur

Procédure négociée : la loi permet la négociation préalable : discussion des conditions du marché entre le pouvoir adjudicateur et les soumissionnaires.

Procédure concurrentielle : tout opérateur économique intéressé peut participer en réponse à un avis de marché, mais seuls les candidats sélectionnés peuvent présenter une offre.

B) Application de la tutelle du Gouverneur

Outre la législation sur les marchés publics, les fabriques d'église, comme établissements publics financés au niveau communal (et provincial pour certaines), sont soumises à la tutelle du Gouverneur sur la plupart de leurs opérations

civiles et également sur leurs décisions d'attribution de marchés publics de travaux, fournitures et services.

Cette tutelle se superpose à la législation sur les marchés publics et aux législations particulières en matière de patrimoine.

Elle est reprise dans le code de la démocratie locale et de la décentralisation (CDLD article L3161-4)

Ainsi un dossier travaux doit être envoyé à la tutelle du Gouverneur lorsque le marché, suivant le type de procédure choisie, dépasse les montants suivants (HTVA) :

Nouveaux seuils au 01/02/2023 selon décret wallon du 06/10/2022.

	Adjudication ouverte Appel d'offre ouvert	Adjudication restreinte Appel d'offre restreint Procédure négociée avec publicité	Procédure négociée sans publicité
Travaux	300.000€	150.000€	75.000€
Fournitures et services	250.000€	75.000€	40.000€

Le dossier, à envoyer au Gouverneur de la Province (Service SPW Intérieur Esplanade Simone Veil 1 à 4000 Liège email liege.interieur@spw.wallonie.be) doit contenir les pièces justificatives suivantes :

1. La délibération relative au choix du mode de passation et l'estimation détaillée du marché ;
2. Le cahier spécial des charges (uniquement les clauses administratives) ;
3. Le cas échéant, l'avis de marché publié au BDA et, s'il s'agit d'un marché européen, l'avis de marché publié au JOUE ou les documents attestant de la mise en concurrence ;
4. Le cas échéant, le procès-verbal d'ouverture des offres ;
5. Le cas échéant, le procès-verbal d'ouverture des demandes de participation ;
6. Le cas échéant, le rapport relatif à la sélection qualitative des candidats et la délibération l'approuvant ;
7. Le rapport d'analyse des offres ;
8. Le cas échéant, le rapport du coordinateur sécurité-santé
- 9. En cas de marchés publics de travaux à l'édifice du culte, l'avis de l'Evêque.**

De même devra être soumis à la tutelle du Gouverneur :

- a) l'avenant apporté aux marchés de travaux, de fournitures et de services visés ci-dessus qui porte au minimum sur 10 % du montant initial du marché.
- b) L'avenant apporté aux marchés de travaux, de fournitures et de services visés ci-dessus dont le montant cumulé aux montants des avenants successifs atteint au minimum 10 % du montant initial du marché

Les dossiers concernant des travaux à l'édifice du culte doivent aussi obtenir l'avis conforme de l'organe représentatif (l'autorité diocésaine).

C) Application de l'ordonnance de l'Evêque du 11 novembre 2016

Toute modification d'ordonnement des lieux de culte doit faire l'objet d'une décision écrite préalable de l'Evêque ou du Vicaire épiscopal en charge du temporel du culte.

A titre d'exemple, sont considérés comme modification d'ordonnement : la remise en peinture du lieu de culte, le remplacement /déplacement des vitraux, déplacement des bancs, modification des autels.

Philippe LAMALLE

I. Curie diocésaine

● Au 1^{er} septembre 2025, sœur **Marie DE LOVINFOSSE** C.N.D. (Congrégation de Notre-Dame de Montréal), déléguée épiscopale du Vicariat Chemins de Mission, reprend en outre les services du Vicariat Annoncer l'Évangile (Catéchèse, Catéchuménat et Liturgie & Sacrements). Le **Vicariat élargi** est constitué de sept services (Bible, Catéchèse, Catéchuménat, Couples & Familles, Jeunes, Liturgie & Sacrements, Vocations) et **reçoit un nouveau nom: «Cheminer et Célébrer»**.

● Au 1^{er} septembre 2025, Mme **Anne VAN LINTHOUT-LOCHT**, adjointe au Vicariat Chemins de Mission, est nommée adjointe au Vicariat Cheminer et Célébrer. Elle poursuit sa mission comme responsable du Service diocésain des Couples et des Familles, ainsi que comme coordinatrice du Service d'Aide à l'Auto-évaluation du Vicariat Accompagnement des acteurs pastoraux.

● Au 1^{er} septembre 2025, Mme **Audrey GERON** est nommée adjointe au Vicariat Cheminer et Célébrer, ainsi que responsable du Service du Catéchuménat. Les autres éléments de l'organigramme du Vicariat Cheminer et Célébrer seront communiqués ultérieurement.

II. Pastorale territoriale et services diocésains

● Madame **Isabelle BERNARD** est nommée, au 1^{er} septembre 2025, assistante paroissiale dans l'Unité pastorale (UP) Alliance Jupille-Grivegnée-Hauteurs pour un mandat de trois années dont les deux premières sont probatoires, liées à sa formation.

● Madame **Céline DALLEMAGNE** est déchargée, au 1^{er} septembre 2025, de sa mission de rédactrice au sein du Service Communication. À cette date, elle est nommée Assistante paroissiale dans l'UP Visé pour un mandat probatoire durant le temps de sa formation.

● Mme **Audrey GERON** est déchargée de sa mission d'assistante paroissiale et de membre de l'Équipe pastorale dans l'Unité Pastorale Visé au 31 août 2025. Au 1^{er} septembre 2025, elle rejoint le Vicariat Cheminer et Célébrer.

Nominations

- Monsieur **Rudi JOCQUEAU** est nommé, au 1^{er} septembre 2025, coordinateur ad interim de l'équipe pastorale de l'UP Notre-Dame des 6 clochers – Villers-le-Bouillet, selon les termes du canon 517,2°, Monsieur le Doyen Daniel Nsabimana étant modérateur de la charge pastorale. Cette nomination durera le temps de la convalescence de l'administrateur paroissial nouvellement nommé dans cette UP.
- Madame **Sandra OTTE** est nommée, au 1^{er} septembre 2025, rédactrice au sein du Service Communication pour un mandat renouvelable de trois années dont la première est probatoire.
- L'abbé **Thomas SABBADINI**, administrateur paroissial de l'UP Notre-Dame de Grâce – Amay est nommé, au 1^{er} septembre 2025, curé de cette même UP pour un mandat de six années.
- L'abbé **Ralph SCHMEDER**, administrateur paroissial de l'UP Alliance Jupille-Grivegnée-Hauteurs est nommé, au 1^{er} septembre 2025, curé de cette même UP pour un mandat de six années.
- Madame **Bénédicte SWINNEN** est nommée, au 1^{er} septembre 2025, secrétaire de rédaction au sein du Service Communication pour un mandat renouvelable de trois années dont la première est probatoire.
- Au 1^{er} septembre 2025, la **communauté dominicaine de Liège**, outre la mise en œuvre de la pastorale estudiantine Logos et le service liturgique en la collégiale Saint-Jean, offrira une aide pastorale à l'Unité pastorale (UP) Saint-Benoît aux portes d'Avroy. Cette UP a pour responsable selon les termes du canon 517,2°, la coordinatrice Cassilde Musabyimana.
- Au 1^{er} septembre 2025, le frère dominicain **Pierre CHUYEN** est nommé responsable de la pastorale du Logos. Il est, en outre, nommé vicaire dans l'UP Saint-Lambert-au-cœur-de-Liège.

Nominations

● Au 1^{er} septembre 2025, le frère dominicain **Chung GNUYEN** est nommé vicaire dans l'Up Saint-Benoît, ainsi que collaborateur à mi-temps dans la pastorale du Logos.

● Au 1^{er} septembre 2025, le frère dominicain **Dung PHAM** est déchargé de sa mission de vicaire dans l'UP Saint-Léonard. Il est nommé vicaire dans l'UP Saint- Benoît, tout en poursuivant sa mission à mi-temps en milieu hospitalier.

III. Remerciements - départs

● Au 31 août 2025, la mission de secrétaire de rédaction de Madame **Aurélié HAVELANGE** au sein du Service Communication s'arrête. Mgr l'évêque la remercie chaleureusement pour l'ensemble des services rendus au diocèse et particulièrement pour son engagement dans l'implémentation du nouveau site internet diocésain.

● Au 31 août 2025, Madame **Gladys BRACKE** arrête sa mission de secrétaire au seins des services Fabriques d'église et brainstorming. Mgr l'évêque la remercie pour l'ensemble des services rendus au diocèse.

● Au 1^{er} septembre 2025, le frère dominicain **Joseph BARAKA** termine sa mission en service hospitalier. Arrivant au terme de son doctorat, il retournera au Congo à la rentrée académique prochaine.

● Au 1^{er} septembre 2025, Monsieur **Jacques JACQUEMART** arrête sa mission comme membre de l'équipe du Service Liturgie & Sacrements. Mgr l'évêque le remercie pour son engagement dévoué.



6-7 septembre 2025 : Projets pastoraux du diocèse

La collecte du premier weekend de septembre est destinée aux besoins pastoraux de notre diocèse. Merci de soutenir aussi l'ensemble de nos services, depuis ceux qui s'occupent du suivi des paroisses, des fabriques d'église et du patrimoine, jusqu'à ceux qui ont en charge les familles, les mouvements spirituels, l'accompagnement des acteurs pastoraux, les migrants, les initiatives sociales et la transition écologique, – spécialement à l'honneur en septembre, le «mois de la Création».

27 et 28 septembre 2025 : Caritas International - Mi- grants et réfugiés

À Liège comme ailleurs, une équipe de volontaires de Caritas international est investie dans différents domaines pour aider les réfu-

6.-7. September 2025: Pastoralprojekte des Bistums

Die Kollekte am ersten Septemberwochenende findet zu Gunsten der pastoralen Projekte unserer Diözese statt. Bitte unterstützen Sie auch alle unsere Dienste, von denen, die sich um die Betreuung der Pfarreien, der Kirchenfabriken und des Kulturerbes kümmern, bis hin zu denen, die für Familien, spirituelle Bewegungen, die Begleitung der Pastoralakteure, die Migranten, soziale Initiativen und den ökologischen Wandel zuständig sind, - der im September, dem „Monat der Schöpfung“, besonders im Fokus steht.

27. - 28. September 2025 : Caritas International - Mig- ranten und Flüchtlinge

In Lüttich wie auch anderswo ist ein Team von Freiwilligen von Caritas international in verschiedenen Bereichen tätig, um Flüchtlingen und Migranten zu helfen: Patenschaf-

giés et les migrants : le parrainage, le soutien scolaire, l'organisation et la participation à des activités interculturelles... « *Quelle diversité d'origines, de religions, de couleurs de peau et pas un seul signe de tension ou de rejet de l'autre. L'amour, décidément, se moque des religions, des langues et des frontières* », témoigne l'un d'entre eux.

Merci pour votre solidarité !

ten, Nachhilfeunterricht, Organisation und Teilnahme an interkulturellen Aktivitäten... „Was für eine Vielfalt an Herkunft, Religionen, Hautfarben und nicht ein einziges Zeichen von Spannung oder Ablehnung des Anderen! Die Liebe kümmert sich entschieden nicht um Religionen, Sprachen und Grenzen“, bezeugt einer von ihnen.

Danke für Ihre Solidarität!

18-19 octobre 2025 : Dimanche de la Mission universelle

La collecte de ce dimanche est faite en faveur de MISSIO, l'organisme de l'Église qui s'occupe de financer les Églises des pays du Sud et leurs projets missionnaires. L'annonce de l'évangile doit en effet être promue partout dans le monde, afin de communiquer la foi et de diffuser l'amour, dont le monde a tant besoin. Au nom des jeunes Églises, merci d'avance pour votre générosité.

18.-19. Oktober 2025: Weltmissionssonntag

An diesem Sonntag findet die jährliche Kollekte für MISSIO statt, die kirchliche Organisation, die die Kirchen in den südlichen Ländern und ihre Missionsprojekte finanziert. Die Verkündigung des Evangeliums muss in der Tat auf der ganzen Welt gefördert werden, um den Glauben zu kommunizieren und die Liebe zu verbreiten, die die Welt so dringend braucht. Vielen Dank im Namen der jungen Kirchen für Ihre Großzügigkeit.

.....

Numéro de compte bancaire

BE93 3631 4768 5267

ASBL Évêché de Liège

25, rue de l'Évêché – 4000 Liège

Communication

Collecte prescrite 'Nom de la collecte'

.....

Kontonummer

BE93 3631 4768 5267

VoG Évêché de Liège

25, rue de l'Évêché – 4000 Liège

Mitteilung

Vorgeschriebene Kollekte 'Name der Kollekte'

Notice de décès



Sœur Marie-Egide BELLEFONTAINE

Entrée dans la lumière de la Résurrection le 3 août 2025 à Bergues à l'âge de 95 ans dont 68 ans de Vie religieuse.



Père Jozef Jehaes

Jos Jehaes est né à Hoeselt le 12 août 1928, fils de Jan Jehaes et Maria Jorissen. Il est entré chez les frères mineurs le 8 septembre 1948 et a prononcé ses vœux perpétuels le 2 mai 1955. Le 7 août de la même année, il a été ordonné prêtre.

En 1960, il a été nommé aumônier des bateliers de Liège par l'évêque de Liège de l'époque, Mgr Van Zuylen. Plus tard, il est également devenu aumônier en chef des bateliers pour toute la Belgique. En 1970, il transforma un ancien bateau de travail en bateau-église Emmaüs, où il célébrait chaque semaine des offices jusqu'à ce que des vandales détruisent le bateau-église liégeois en 2018. Après ce coup dur, il continua à exercer son ministère dans la chapelle des bateliers le long du canal Zuid-Willemsvaart à Eisden et dans l'église Sainte-Foy à Liège. Il s'est longtemps consacré à la pastorale et à l'aide sociale auprès de ses marins. C'était un homme du peuple doté d'un grand sens de l'humour. Là où il officiait, on parlait de « l'église qui rit » et après la messe, la « bière catholique » était de rigueur. Le 1er novembre 2023, le « père de Liège » a été honoré par les bateliers, ses confrères et le diocèse.

Jos Jehaes werd geboren te Hoeselt op 12 augustus 1928 als kind van Jan Jehaes en Maria Jorissen. Hij trad in bij de minderbroeders op 8 september 1948 en deed zijn eeuwige geloften op 2 mei 1955. Op 7 augustus van dat jaar werd hij priester gewijd.

Hij werd in 1960 door de toenmalige bisschop van Luik Van Zuylen benoemd tot aalmoezenier van de Luikse binnenschippers. Later zou hij ook hoofdaalmoezenier voor de binnenschippers worden voor heel België. In 1970 bouwde hij een voormalig werkschip om tot kerkschip Emmaus waar hij wekelijks vieringen verzorgde tot vanden het Luikse kerkschip vernielden in 2018. Hij bleef na deze zware klap actief als voorganger in de schipperskapel langs de Zuid-Willemsvaart in Eisden en in de Sainte-Foy kerk in Luik. Lang was hij zowel begaan met pastorale als met sociale zorg voor zijn schippers. Hij was een volksmens met een gevoel voor humor. Waar hij voorging, werd het "de lachende kerk" genoemd en na de mis mocht 'katholiek bier' niet ontbreken. Op 1 november 2023 werd de "pater van Luik" door de binnenschippers, medebroeders en het bisdom gehuldigd.



L'abbé Pierre Vierset

L'abbé Pierre Vierset est décédé ce 2 août 2025, à Poulseur. Pierre était né à Bonsin le 7 octobre 1944. Après ses études aux Séminaires de Saint-Trond et de Liège, il a été ordonné prêtre le 30 juin 1968.

En 1971 il a achevé une licence en théologie à l'Université catholique de Louvain, avec un mémoire sur le thème : *L'Église catholique et les mariages mixtes. Les antécédents du motu proprio « Matrimonia mixta »*, sous la direction du chanoine Albert Houssiau. En 1973, il a défendu une thèse, patronnée aussi par le professeur Albert Houssiau, sur le thème : *La signification chrétienne du mariage. Étude comparative de la doctrine des Réformateurs, des controversistes catholiques et du Concile de Trente*. Pierre montrait comment la doctrine du mariage a opposé protestants et catholiques, sur la question de la sacramentalité du mariage. Il montrait aussi la base de la doctrine du mariage, commune aux protestants et aux catholiques, concernant l'indissolubilité du mariage, son lien privilégié avec l'union du Christ et de l'Église, sa célébration liturgique et le don de la grâce qu'il comporte. C'est ce qui permet les unions interconfessionnelles, qui constituent l'arrière-fond de cette thèse. Pierre s'est longtemps intéressé à ce thème et a publié plus tard un livret intitulé : *Problème des divorcés remariés dans l'enseignement catholique*. Il m'écrivait en 2022 qu'il « était préoccupé de répondre de manière crédible aux questions qui nous sont posées » aujourd'hui par le monde et par la foi chrétienne.

De 1973 à 1984, il a enseigné l'histoire et la religion aux élèves du secondaire de l'Institut Saint-Roch à Theux ; à la même époque il était vicaire dominical à Ouffet. De 1984 à 1988 il a été professeur aux Écoles normales de l'État à Liège et à Huy, avant de devenir inspecteur diocésain pour les écoles fondamentales subventionnées dans le ressort de Huy de 1988 à 2005. Il a contribué à créer une programmation pour le cours de religion dans le fondamental, intitulée « Effata ». De 1992 à 2005, il a été en outre professeur de religion à l'École supérieure de pédagogie de la province de Liège. Il s'est beaucoup investi aussi dans la formation permanente du clergé, en doyenné. Il a participé à l'animation des groupes de Formation à l'animation de la foi (FAF) et fut conseiller spirituel d'une Équipe Notre-Dame.

Pierre a donné le meilleur de lui-même dans son ministère de prêtre dans l'enseignement et dans la formation chrétienne. Le diocèse de Liège lui est très reconnaissant pour son engagement et son témoignage.

Mgr Jean-Pierre Delville



©Jean-Pierre DELEERSNIJDER

La messe internationale présidée par monseigneur Jean-Pierre Delville à Banneux le 15 août 2025 aura permis de vivre de grands moments de joie et de bonheur durant toute la célébration.